

L'aide au développement de l'Union Européenne à Haïti : Que faire pour permettre le changement?

Une étude de cas à l'attention de tous les députés européens
2 décembre 2013

Vue d'ensemble :

Il est bien connu qu'Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. On sait moins, en revanche, que l'UE est le plus important donneur d'aide au développement du pays. Pourtant, depuis plus de 15 ans, la Commission Européenne (CE) n'est pas parvenue à fournir au Parlement Européen (PE) ou aux contribuables européens ne serait-ce qu'une estimation élémentaire du développement à l'échelle nationale rendu possible par les centaines de millions d'euros investis en Haïti (1). Cette étude de cas a pour objectif de souligner quelques-unes de nos principales inquiétudes concernant les dépenses de l'UE pour l'aide au développement en Haïti, et elle proposera également quelques suggestions pratiques aux membres du Parlement européen (MPE) pour agir dans le sens de la responsabilisation et de la mise en place de politiques d'aide.

Résumé de nos inquiétudes :

Les dépenses de l'UE en Haïti ont atteint 753 millions d'euros dans le budget de développement de la période 2007-2013. Malgré un tel investissement, nous pensons que, contrairement à ses promesses, la CE n'a pas consulté de manière significative la grande majorité des organisations de la société civile (OSC) qui travaillent sur le terrain au niveau local en Haïti. Nous pensons également que la CE ne s'est pas assuré que ses projets et ses programmes atteignent l'unique objectif de développement de l'UE pour Haïti, à savoir :

«L'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, notamment en s'efforçant de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)» (2)

Alors que l'UE se prépare au lancement d'un nouveau cycle budgétaire du fonds européen de développement (FED), nous pensons qu'il sera tout aussi impossible dans le futur qu'il l'a été dans le passé d'évaluer l'impact des dépenses d'aide au développement en Haïti (et ailleurs), à moins de changements en profondeur dans l'attitude et dans l'approche de la CE

1 Bien que deux évaluations du **SECOURS** européen envoyé après le tremblement de terre soient disponibles, il n'y a eu **AUCUNE** évaluation de l'aide au développement à ce jour. Les évaluations du secours ont été menées par le Groupe URD (*Urgence, Réhabilitation, Développement: Les défis du lien urgence-réhabilitation-développement en Haïti*, mai 2011 et *Évaluation en réel temps des actions humanitaires soutenues par la DG ECHO en Haïti 2009-2011*, avril 2011).

2 La structure consultative du CONHANE (*Conseil Haïtien des Acteurs Non-Étatiques*, www.conhane.com), mise en place par l'UE dans le cadre de l'accord de Cotonou, ne représente pas les nombreuses organisations qui travaillent sur le terrain avec les communautés locales en Haïti.

en ce qui concerne la communication d'informations élémentaires aux MPE et aux citoyens de l'UE. Le commissaire européen en charge du développement Andris Piebalgs a noté l'importance indéniable des résultats. Mais comment est-il possible, pour nous comme pour vous, de savoir ce que sont ces résultats si les choses restent telles quelles?

En même temps, et ce malgré une réaffirmation de l'importance des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'État de droit dans la nouvelle déclaration de politique de l'UE, *Un programme pour le changement*, (3) on peut voire aucune action efficace n'a été entreprise pour s'opposer à la dérive bien documentée du Gouvernement haïtien vers l'autoritarisme et le népotisme. Cette incapacité met en danger les objectifs principaux de l'énorme investissement effectué par les contribuables européens dans le développement d'Haïti.

La Commission offre un appui budgétaire considérable au Gouvernement haïtien (GH) afin de lui permettre de fonctionner. Ce support est fourni sur la base d'indicateurs et de critères qui restent secrets, et cela constitue la deuxième raison principale du manque de transparence dans le financement de l'aide au développement opéré par la CE. Par conséquent, il est impossible de savoir comment la Commission évalue les capacités ou l'efficacité du GH, eu égard au versement de fonds issus des contribuables européens. Nous pensons que les MPE devraient savoir comment cet argent est dépensé, comment les performances du GH sont évaluées, et enfin si des pressions sont exercées pour améliorer ces processus.

Ces inquiétudes, qui nous préoccupent depuis longtemps, n'ont fait que s'aggraver après la visite en Haïti, en février 2012, d'une délégation de la Commission Contrôle Budgétaire CONT du Parlement Européen. Leur rapport déplorait :

« ...le manque de durabilité de certains projets »

il insistait également sur le : **« ...problème de traçabilité et de redevabilité des fonds de développement »**

et concluait que : **« les mécanismes de contrôle quand les fonds de l'UE sont dépensés par des moyens gouvernementaux en Haïti sont de manière générale insuffisants... »** tandis que **« la vérification des dépenses de l'UE reste à un niveau inacceptable. »** (4)

Ces critiques se sont ensuite reflétées dans les résolutions du PE sur les décharges budgétaires du FED en 2010 et 2011. (5) Ces résolutions insistent en particulier sur Haïti, reflétant les inquiétudes profondes du Parlement en ce qui concerne les politiques, la pratique et la performance de l'UE dans ce pays.

Un court document d'orientation, intitulé «Permettre le changement en Haïti », est joint à cette vue d'ensemble. Il a pour objectif de suggérer comment vous – nos représentants élus

3 *Un programme pour le changement*: http://ec.europa.eu/europeaid/what/development-policies/documents/agenda_for_change_fr.pdf

4 Visite de la délégation CONT en Haïti 22-26 février 2012; rapport disponible en anglais à l'adresse suivante: <http://bit.ly/1f73utW>

5 Décharge 2010: budget général de l'UE, Section III, Commission : <http://bit.ly/HUGsrU> ; et Décharge 2011: 8e, 9e et 10e Fonds européens de développement (FED): <http://bit.ly/19yJ7hf>

– pourriez travailler avec nous (cf. infra *Qui sommes nous ?*) afin de promouvoir mutuellement nos capacités à évaluer, critiquer et améliorer la qualité et l'impact de l'aide européenne en Haïti.

Pourquoi c'est important pour tous les MPE :

Avec le Traité de Lisbonne, le PE jouit désormais de pouvoirs étendus dans l'élaboration des politiques. Nous avons la conviction qu'il est juste que nos représentants, directement élus par le peuple, aient non seulement de tels pouvoirs mais également, comme ils le pensent eux-mêmes, qu'ils devraient faire un usage complet de leur pouvoir à demander bien plus de comptes à la CE. À cet égard, nous pensons que plusieurs commissions parlementaires devraient s'intéresser en particulier à suivre les conclusions et les recommandations fondamentales du rapport sur les dépenses de l'UE en Haïti de la commission CONT. Ces commissions parlementaires incluent les **Affaires étrangères, le Développement, le Commerce international, le Contrôle budgétaire et les Droits de l'homme.**

Le document d'orientation ci-joint fait la liste de six domaines particulièrement préoccupants. Il est conçu comme un guide général autour des problèmes dont nous voudrions encourager les MPE à prendre note et à discuter avec EuropeAid et le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE).

Nous pensons que les problèmes mentionnés sont principalement la conséquence d'un déficit de redevabilité et de transparence qui est manifeste à plusieurs niveaux. L'UE échoue actuellement à rendre compte de ses politiques et de ses dépenses vis-à-vis des donateurs comme des receveurs de son aide à Haïti. Cet échec concerne aussi bien la façon dont les politiques sont déterminées et dont les priorités sont décidées, que la façon dont ces dernières répondent aux objectifs déclarés, ou encore que la façon dont ces objectifs ont été atteints, si et quand ils l'ont été.

Tout comme les OSC haïtiennes avec lesquelles nous travaillons, nous sommes convaincus que le manque actuel de transparence et de redevabilité de la CE, ainsi que le manque d'action efficace en ce qui concerne les droits de l'homme et l'État de droit, devraient inciter le Parlement Européen à exercer de réelles pressions politiques sur la CE et le SEAE.

Qui sommes-nous?

La Coopération Europe-Haïti (CoEH) est une plate-forme de 15 associations et plates-formes de développement et de solidarité issues de sept pays européens. Elle s'engage de manière active et depuis de nombreuses années aux côtés d'OSC travaillant de manière locale sur le terrain en Haïti. Notre objectif est d'intervenir auprès des institutions européennes afin de relayer les conditions d'existence de nos partenaires haïtiens. Nous plaçons également en faveur de politiques, de projets et de programmes en accord avec les intérêts de la grande majorité des Haïtiens à travers la promotion d'un développement durable et équitable, de l'État de droit et des droits de l'homme.

Nous visons également à assurer que l'UE reste cohérente par rapport à ses objectifs déclarés, tels qu'ils sont définis par l'union elle-même (en particulier récemment dans *Un Programme pour le changement*) et plus largement par les conventions internationales, les déclarations et les accords auxquels l'UE souscrit (tels que les *Objectifs du Millénaire pour le*

Développement des Nations Unies (OMD) (6), la Déclaration de Paris de 2005 (7), le Programme d'action d'Accra de 2008 (8), et le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement de 2011 (9)).

Ce que nous pouvons faire pour les députés européens :

La CoEH a 10 ans d'expérience dans le suivi et l'étude de l'aide européenne à Haïti, et possède une connaissance et une compréhension en profondeur de la délégation de l'UE à Port-au-Prince ainsi que d'EuropeAid et des responsables du SEAE. En tant que plate-forme, la CoEH est prête à fournir aux MPE des informations concernant l'engagement de l'UE à Haïti afin de faciliter leur travail de contrôle de la Commission et du SEAE, un travail qui a de la valeur pour les citoyens européens, tout comme pour la population haïtienne. Nous poursuivons également nos activités de plaidoyer face à la Commission et au SEAE dans le même but, et, nous l'espérons de manière coordonnée avec les MPE.

Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez contacter le président de la CoEH, Evert-Jan Brouwer.

Tél: +31 - 6 -1050 3828

Courrier électronique : e.brouwer@woordendaad.nl

Site web: www.coordinationeuropehaiti.eu

6 <http://www.un.org/millenniumgoals/>

7 <http://www.oecd.org/development/effectiveness/34428351.pdf>

8 <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclarationandaccraagendaforaction.htm#Paris>

9 <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/Busan%20partnership.pdf>

Permettre le changement à Haïti

Suggestions pour les MPE: comment agir pour la transparence et une meilleure redevabilité des politiques d'aide à Haïti ?

Les quatre premiers des six points que ce document méritent une attention particulière et confirment les recommandations du rapport des cinq députés européens CONT qui ont visité Haïti en février 2012; recommandations dont certaines ont été répétées dans la résolution de décharge du FED votée par le PE le 17 avril 2013. Bien que la Commission maintienne qu'elle a commencé à agir sur une de ces recommandations en commençant une évaluation du développement national, aucun résultat à ce jour n'a été constaté à leur propos. Pendant ce temps, l'Etat de droit en Haïti s'est détérioré de manière significative – la section 5 de ce document aborde ce problème plus en détail. Enfin, l'élément clé du développement durable en Haïti consiste en une politique agricole solide et conçue pour profiter aux agriculteurs de subsistance, dans le contexte d'une politique nationale de décentralisation essentielle au développement d'une économie rurale qui profite à tous les Haïtiens. Ce dernier point est développé dans la sixième section.

1. Des préoccupations graves autour du manque de données disponibles au public concernant le contrôle, l'évaluation et l'impact des programmes et des projets d'aide de l'UE en Haïti.

- En ce qui concerne les dépenses de développement de l'UE, le public n'a pas accès à l'évaluation et aux principes de leur conception, à leurs rapports de suivi en cours, et à l'évaluation de leur impact. Les fonctionnaires de la CE ont été incapables à ce jour d'indiquer quand les réformes en cours des systèmes de suivi et d'évaluation (qui devraient offrir une meilleure information au public et une évaluation de l'impact plus efficace) seront complètes et mises en œuvre.
- Un programme d'évaluation systématique des dépenses de développement de l'UE à Haïti a été repoussé à plusieurs reprises. Par conséquent, il n'y a eu aucune évaluation nationale des dépenses de développement de l'UE à Haïti depuis plus de 15 ans. Il a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui pour qu'ait lieu l'évaluation globale du programme de développement de l'UE qui devait avoir lieu en 2010 et qui avait été promise aux députés européens en 2012.
- Des mois avant de partir en Haïti en février 2012, la délégation CONT du PE a demandé à la Commission « *une liste des projets qui ont été mis en œuvre pendant les 15 dernières années en Haïti, accompagnée d'une évaluation détaillée de leur situation actuelle.* » Deux ans plus tard, ces informations n'ont toujours pas été publiées.
- **Conséquences :** Les citoyens et les OSC de Haïti, tout comme les contribuables européens et leurs représentants politiques n'ont pas la possibilité de se forger une opinion sur ce qui est advenu des centaines de millions d'euros dépensés à Haïti. Ils ne peuvent pas non plus formuler de propositions de réformes documentées, étant donné le manque de données et d'évaluation de l'impact. Il y a un grave déficit de redevabilité.

- **Suggestions :** les députés européens devraient insister pour un changement concret dans la culture de la CE en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité du développement et la publication des évaluations des projets et des programmes. Les paramètres, les critères et l'étendue de l'évaluation nationale des dépenses de développement de l'UE à Haïti devraient être publiés maintenant, de manière à mettre fin aux délais. En particulier, le Parlement devrait demander à recevoir un rapport à la fois opportun et substantiel, sur la façon dont toutes les dépenses de développement de l'UE remplissent les critères européens pour l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable et de la quête des OMD, et cela de manière quantitative et qualitative.

2. Un manque continu de transparence en ce qui concerne le support budgétaire accordé par l'UE au Gouvernement de la République d'Haïti (GH)

- L'allocation du support budgétaire au GH dépend de la capacité de ce dernier à remplir certains critères de gouvernance. Ces critères sont confidentiels, basés sur un accord non publié entre les donateurs internationaux. Les raisons de cette confidentialité sont elles-mêmes confidentielles.
- À ce jour, la délégation de l'UE à Port-au-Prince n'a rien exprimé d'autre que du support pour le GH actuel, et cela en dépit d'entorses grandissantes à l'Etat de droit, de violations des droits de l'homme et du score le plus bas qu'Haïti ait eu dans l'Indice de perception de 2012 de *Transparency International* (à l'échelle mondiale, Haïti est arrivé 10e en termes de corruption).
- Bien que le Commissaire Pielbags ait indiqué que des financements futurs seraient conditionnés à l'adhérence à de nouveaux critères pour le support budgétaire (avec notamment des critères de redevabilité accrus), aucun changement dans le programme de support budgétaire de l'UE pour Haïti n'a été identifié ou annoncé à ce jour.
- **Conséquences :** Justement parce que l'UE travaille par l'intermédiaire du GH, il devrait être entièrement clair quand et comment le GH est habilité à recevoir un support direct. L'incapacité à offrir cette transparence produit un grave déficit de crédibilité de l'UE pour les citoyens européens comme pour ceux d'Haïti. De plus, le manque d'ouverture à propos des critères utilisés pour l'évaluation de la performance réduit la capacité à demander des améliorations de la part du GH.
- **Suggestions :** Après des demandes répétées pour une réforme du support budgétaire dans les résolutions du PE, **les MPE devraient désormais insister sur une refonte du support budgétaire de l'UE à Haïti, en se basant sur les nouvelles politiques de support budgétaire de la CE de 2012. Les critères d'éligibilité devraient être rendus publics, et la preuve que le GH les a remplis devrait être présentée devant le parlement.**

3. Un manque de dialogue réel avec un groupe représentatif d'OSC haïtiennes à propos des priorités de l'aide européenne à Haïti pour le prochain cycle budgétaire.

- L'UE est actuellement en train de conclure le processus de détermination des priorités en termes d'aide avec ses pays partenaires.
- La communication de la CE intitulée, « *Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations*

- extérieures* » (12 septembre 2012) (10) oblige ses Délégations à nouer sérieusement le dialogue afin de développer des partenariats de développement solides avec des OSC dans les pays partenaires.
- En Haïti, seules deux réunions de ce type ont eu lieu. (11) Ces réunions étaient courtes et ont été arrangées au dernier moment, et elles n'ont pas été l'occasion de s'accorder sur un mandat ou une procédure. Inévitablement, seule une délégation réduite et non représentative des OSC locales ont pu par conséquent participer. Celles qui ont pu en revanche participer s'accordent à dire qu'aucune consultation sérieuse n'a eu lieu ces 12 derniers mois.
 - Quelques fonctionnaires de la CE à Bruxelles nous ont confié qu'en dépit d'efforts rhétoriques, ces consultations au niveau du pays partenaire ne sont menées que de manière « symbolique ». On nous a dit que les priorités de développement sont prédéterminées. En conséquence, on dit que les délégations de l'UE tentent de « minimiser » les objectifs et le potentiel de telles consultations de façon à éviter de frustrer les OSC locales qui pourraient croire qu'on leur donne réellement leur mot à dire sur les décisions politiques et les programmes de développement.
 - **Conséquences** : Inévitablement, cette façon de travailler produit de nouvelles frustrations en Haïti et contredit les engagements annoncés de l'UE en termes de consultation et de partenariat. L'absence de consultation significative avec les OSC haïtiennes pendant que l'UE déterminait ses priorités en termes d'aide à Haïti pour les 7 prochaines années a engendré un déséquilibre important de crédibilité entre les politiques déclarées de Bruxelles et les attentes que ces déclarations ont suscité en Haïti. Il existe ainsi un risque important que les OSC haïtienne se désengagent complètement du processus, au moment même où *Un Programme pour le changement* les place au cœur des efforts engagés par l'UE pour améliorer efficacité du développement dans des pays tels qu'Haïti.
 - **Suggestions** : Le Parlement Européen devrait **demander à la CE de s'assurer que la délégation de l'UE à Haïti s'engage dans une consultation plus significative et structurée, et dans un dialogue avec un groupe large et représentatif d'OSC haïtiennes, en accord avec la communication de la CE citée précédemment. Une telle consultation devrait désormais être en cours, et ses mécanismes et son étendue devraient être définis sur le papier. Le produit et les résultats de cette consultation devraient être rendus publics, tout comme les réponses données aux contributions des OSC par les fonctionnaires de l'UE à Bruxelles et à Port-au-Prince.** (12)

4. Absence de progrès significatifs dans la construction de logements en zone urbaine pour les personnes déplacées à l'intérieur (PDI) après le tremblement de terre, en particulier a Port-au-Prince.

- Près de quatre ans après le tremblement de terre, plus de 170.000 haïtiens vivent toujours dans des conditions épouvantables dans plus de 306 camps, (13) dans des tentes

10 Voir: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0492:FIN:EN:PDF>

11 18 octobre 2012, 13 septembre 2013

12 Comme cela est déjà le cas pour les consultations centralisées à Bruxelles à propos des nouveaux documents d'orientation politique horizontaux de la CE.

13 Voir: http://www.eshelter-ccmhaiti.info/jl/index.php?option=com_content&view=article&id=280:octobre-2013-displacement-tracking-matrix&catid=2&Itemid=101 ; et <http://www.garr->

dans la rue, ou encore sous des bâches. Les OSC haïtiennes et les experts en logement disent que les statistiques officielles de l'OIM sous-estiment de manière significative le nombre réels de personnes qui sont toujours sans-abris. Parmi ceux qui sont retournés « à la maison », beaucoup habitent désormais dans des maisons dangereuses et condamnées à être démolies, ou encore dans de nouveaux camps aux conditions bien souvent pires et qui ne sont ni officiels, ni comptabilisés. La construction de logements neufs, abordables, permanents et résistants aux désastres a été très lente et reste tout à fait insuffisante. Moins de 3% du total de l'aide internationale déboursée depuis le tremblement de terre de janvier 2010 ont été alloués au logement.

- Malgré la création d'une *Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics* (UCLBP) en 2012, il n'y a toujours pas de Ministère du logement, ou même de plan complet pour la construction de logements sociaux. Il est maintenant clair que l'UCLBP n'a pas les moyens, l'autorité ou ni même la capacité de développer, et encore moins de mettre en œuvre, une politique ou un programme de construction de logements sociaux.
- La délégation CONT a recommandé que si le gouvernement haïtien échouait à proposer une « stratégie complète / un plan d'action pour le logement social », alors le support européen de l'État haïtien « devrait être réduit voire interrompu. »
- **Conséquences** : Si le GH, en collaboration étroite avec la communauté internationale, ne parvient pas à développer et à commencer un plan crédible et complet de construction de logements sociaux, le concept même de « reconstruire en mieux » – pourtant le mot d'ordre de la communauté internationale après le tremblement de terre à Haïti – restera vain. En l'état, la situation du logement à Haïti restera non seulement inacceptable, mais également dangereuse, avec la perspective inévitable de nouveaux et coûteux efforts d'aide humanitaire à la suite de désastres naturels et/ou d'épidémies futurs.
- **Suggestion** : Le PE devrait **tenir la CE responsable du respect des principes et de la promesse du « reconstruire en mieux »**. Comme l'ont conclu les MPE de la commission CONT, le logement social est un secteur où l'UE pourrait et devrait utiliser son important pouvoir financier pour faire pression sur le gouvernement haïtien. L'UE pourrait également offrir au GH l'encouragement d'un support financier et technique significatif.

5. Le respect de l'État de droit s'est sérieusement détérioré au cours des deux dernières années et il n'y a pas eu de réponse significative de la part du SEAE

- Le GH, dirigé par le président Michel Martelly, ignore de plus en plus la loi, la Constitution et ses obligations à la fois nationales et internationales en termes de droits de l'homme. Les élections ont été reportées de manière répétée, avec en particuliers celles des maires qui ont été remplacés par des personnes nommées par le Président. Il y a eu des ingérences illégales dans les processus de nomination légales et judiciaires, ainsi qu'une vague de détentions illégales, de menaces et autres violations des droits de l'homme visant des avocats, des juges, des journalistes et des chefs de file d'OSC. (14)

haiti.org/index.php/nouvelles/actualite/personnes-deplacees/item/1250-haïti-commémoration-des-efforts-consentis-mais-aucune-stratégie-nationale-n'est-encore-trouvée-pour-résoudre-le-problème-de-logement-en-haïti

14 <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AMR36/013/2013/en/23890624-9a7f-4dc7-8c84-7945eba8cfc7/amr360132013en.pdf>

- La Ministre de la Communication, Régine Godefroy, et la Ministre de l'Économie et des finances, Marie-Carmelle Jean-Marie, ont toutes deux démissionné en avril 2013. Mme Jean-Marie a quitté le GH parce que ses tentatives d'imposer les bases de la transparence dans les comptes publics avaient été repoussées. Cet événement faisait suite à la démission en décembre 2012 du GH de Richard Morse, conseiller politique spécial, qui a alors parlé « de la corruption au Palais et du sabotage des infrastructures. » Tout cela s'ajoute à de nombreux rapports crédibles et bien étayés au sujet de la corruption sérieuse et du népotisme flagrant présents dans l'administration actuelle.
- Dans un rapport aux Nations Unies (NU) de février 2013, (15) suivi d'une lettre ouverte (16), après avoir démissionné de son poste d'expert indépendant des NU pour les droits de l'homme à Haïti, Michel Forst a critiqué le gouvernement pour ses ingérences dans le système judiciaire, ses arrestations arbitraires et ses menaces envers des journalistes. Plus récemment, on peut noter une augmentation inquiétante du nombre d'avocats et de juges arrêtés, attaqués ou recevant des menaces de mort. (17)
- Le président Martelly n'a pas organisé les élections parlementaires et locales qui auraient dû avoir lieu depuis 2011. Il s'est efforcé de s'assurer de contrôler personnellement le Conseil Électoral, d'une part en changeant la Constitution (voir infra) et d'autre part en manipulant les nominations.
- Juin 2012 a vu la promulgation de changements constitutionnels très controversés. De nombreux législateurs affirment que les changements publiés n'étaient pas ceux à propos desquels ils avaient voté. Ces changements incluent : la restauration de certaines loi de l'ère Duvalier, allouant plus de pouvoirs à l'Exécutif en ce qui concerne les nominations du Conseil électoral; des changements quant aux arrangements de succession, permettant au président Martelly dans certaines circonstances de se succéder à lui-même (une pratique actuellement interdite); et enfin, de manière cruciale pour la redevabilité de l'aide au développement européenne, de nouvelles limitations importantes quant aux obligations de transparence budgétaires du GH vis à vis du Parlement haïtien. (18)
- La CoEH a soulevé ces problèmes dans une lettre adressée à la Haute représentante Ashton en juin 2013. La réponse très courte que nous avons reçue d'un responsable du SEAE n'a pas abordé les problèmes centraux que nous avons soulevés. Une demande de réunion pour discuter de la façon inquiétante dont les choses évoluent reste à ce jour sans réponse. Il n'y a eu aucune déclaration publique de la délégation de l'UE eu égard aux problèmes mentionnés précédemment, à la différence de la position assumée par d'autres missions diplomatiques. Tout cela se passe en dépit du fait que les droits de l'homme, l'État de droit et la bonne gouvernance sont des priorités centrales du *Programme pour el changement* et du *Partenariat stratégique commun Caraïbes -UE* adopté par le Conseil des affaires étrangères le 19 novembre 2012. Ce dernier requiert en particulier que l'UE soutienne activement des élections libres et crédibles, respecte les

15 http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-65_EN.pdf

16 <http://www.canalplushaiti.net/haitidroits-humains-lettre-ouverte-de-michel-forst-aux-haitiens/>

17 Voir <http://www.ijdh.org/2013/10/topics/law-justice/human-rights-groups-denounce-illegal-arrest-of-haitian-lawyer-andre-michel/#.UoikWieMKpo>

<http://www.ijdh.org/2013/09/topics/law-justice/human-rights-groups-petition-inter-american-commission-to-protect-threatened-haitian-lawyer/#.UoikkCeMKpo>

18 <http://canadahaitiaction.ca/content/legality-or-not-president-martelly%E2%80%99s-proposed-constitutional-changes>

droits de l'homme, soutienne la société civile et les réformes judiciaires, et enfin combatte la corruption.

- **Conséquences** : Comme ils en sont les victimes principales, les membres des OSC haïtiennes et leurs dirigeants se sentent intimidés et sont alarmés par ces évolutions à Haïti, en même temps qu'ils remarquent un échec complet de l'UE à dénoncer ces actions. Pour de nombreuses OSC haïtiennes, cela renforce le sentiment qu'elles ne peuvent pas compter sur « la communauté internationale » pour les aider à changer les choses dans le pays. De même, cela mine sérieusement la crédibilité de l'UE en tant que pouvoir engagé dans la défense de l'État de droit et des droits de l'homme.
- **Suggestions** : les MPE devraient **demandeur au SEAE de prendre publiquement position sur les violations criantes de l'État de droit en Haïti**. Si des tentatives diplomatiques d'agir pour le changement ont eu lieu en coulisses, elles n'ont manifestement pas fonctionné. Le PE devrait aussi penser à formuler sa **propre résolution dénonçant la détérioration de l'État de droit et des droits de l'homme en Haïti**.

6. L'incapacité à investir dans une agriculture familiale à petite échelle qui pourrait constituer la base pour un développement efficace et pour combattre la pauvreté

Une vue d'ensemble par secteur de l'assistance à Haïti offerte par l'UE pour la dernière période budgétaire (19) montre que seuls 7,8% du budget total de l'aide européenne ont été alloués à la « sécurité alimentaire et au développement rural », même si l'éradication de la pauvreté est l'unique objectif de développement de l'UE.

- La Banque Mondiale considère que l'agriculture est le secteur économique le plus important d'Haïti, représentant 25% de son PIB. En conséquence, elle recommande que pas moins de 18% du budget national soit dédié à l'agriculture. Les 5,5% alloués dans le budget 2013/2014 du budget du GH (20) représente moins du tiers de cette recommandation, un pourcentage qui reflète la proportion des dépenses générales pour l'agriculture de l'UE, qui par ailleurs, recouvrent bien plus que de simples investissements de développement.
- Cette politique est aujourd'hui reconnue comme une erreur même par ceux qui se sont engagés de manière disproportionnée dans la production textile dans des usines d'assemblage, aux frais de l'agriculture, ainsi que par les avocats d'une baisse drastique des droits de douanes sur les importations alimentaire – une politique qui a dévasté la production intérieure haïtienne. Bill Clinton, ancien président des États-Unis et Envoyé spécial des NU à Haïti a admis que l'incapacité à donner la priorité à la production alimentaire locale a eu des effets désastreux. Pourtant, malgré quelques encouragements modestes, il n'y a eu à ce jour aucun rééquilibrage (et encore moins de renversement) des politiques de développement en faveur de l'agriculture familiale à petite échelle et des chaînes de valeur locales dans le secteur alimentaire. Au même moment, l'Accord de partenariat économique (APE) qu'Haïti a été persuadé de signer va accroître l'afflux de produits agricoles étrangers, menaçant plus encore sa production agricole domestique.
- L'investissement dans le développement de l'agriculture à petite échelle en Haïti doit se baser sur un investissement substantiel dans des programmes de sécurisation des titres

19 http://eeas.europa.eu/delegations/haiti/documents/cooperation_2013_valide_fr.pdf

20 *Le Nouvelliste*, 27/08/2013

de propriété, et dans des services de vulgarisation complets, comprenant des micro-crédits, ainsi qu'un investissement dans des capacités basiques d'emmagasiner et dans des installations locales de confection.

- L'agriculture à petite échelle est un secteur très important de l'économie haïtienne, et elle a le potentiel de remplir tous les critères centraux des ambitions déclarées des donateurs d'aide au développement en Haïti. Ces ambitions insistent toutes sur la création d'emplois, le développement rural, la stimulation des activités d'exportation, la lutte contre la faim et la restauration de l'environnement. Aucun autre secteur que l'agriculture familiale ne peut tenir ces promesses de développement de manière aussi complète.
- **Conséquences :** Le manque d'action pour aider l'agriculture à petite échelle et la souveraineté alimentaire a conduit à une migration de masse vers la capitale, Port-au-Prince, débordant ainsi les capacités en infrastructures et accroissant le nombre de bâtiments dangereux dans les quartiers pauvres (cela étant déjà une des raisons principales de l'énormité du nombre de morts lors du tremblement de terre de 2010). Il est fort peu probable que des usines d'assemblage dans les Zones de libre-échange puissent offrir du travail pour plus qu'une fraction des demandeurs d'emploi. Par ailleurs, en attirant ces demandeurs d'emploi, ces usines ont créé de nouveaux bidonvilles. Haïti est devenu dramatiquement dépendant de ses importations alimentaires (21) et des dizaines de milliers de petits agriculteurs ont perdu leurs moyens de subsistance.
- **Suggestions :** Reconnaissant que l'UE a fait de la sécurité alimentaire une priorité pour Haïti pour la période 2014-2020, les MPE devraient exiger que l'investissement d'aide au développement dans l'agriculture à petite échelle soit à la mesure des besoins alimentaires du pays et de son potentiel pour la réduction de la pauvreté. Ils devraient aussi demander à ce que la CE pousse le Gouvernement haïtien à faire de même, assurant ainsi une certaine cohérence politique entre l'UE et le GH, et permettant également d'établir la priorité du secteur économique le plus vital d'Haïti. Enfin, les MPE devraient insister pour que la Commission renégocie la liste des produits exclus de l'APE, de façon à permettre au GH de renforcer le secteur agricole haïtien et par là, la production alimentaire nationale.

21 En 2010, la production nationale représentait 48% du total, les importations de l'étranger 44% et la part restante correspondait à l'aide alimentaire étrangère. source: GRET, *Étude de l'impact de l'APE Cariforum-UE pour la République d'Haïti*, septembre 2012